

N°942 - Semaine du 27 janvier au 2 février 2020

VIE FÉDÉRALE



- Formation : séminaire juges d'attelage et de voltige à Lamotte-Beuvron (41)

GROUPES 1 ET GROUPES 2



- Saut d'obstacles - concours complet - dressage - para-dressage : nouveaux critères d'accès aux Groupes 1 et 2
- Saut d'obstacles - concours complet - dressage - para-dressage : composition des Groupes 1 et 2 au 22/01/2020

CIRCUITS FFE



- Horse-ball : 1^{ère} étape de la phase finale des Coupes de France 2020 à Lamotte-Beuvron

RÉSULTATS



- Saut d'obstacles : CSI 5* W à Amsterdam (NED)
- Cross indoor à Saumur (49)

AGENDA



- Para-dressage : CPEDI 3* à Genemuiden (NED)

FORMATION

SÉMINAIRE JUGES D'ATTELAGE ET DE VOLTIGE

• À LAMOTTE-BEUVRON (41) DU 17 AU 19 JANVIER 2020



La Fédération Française d'Équitation a organisé du 17 au 19 janvier 2020 au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron deux séminaires dédiés aux juges d'attelage et de voltige.

Attelage

Vingt juges d'attelage de niveau National Élite ont suivi une formation dispensée par Anne-Marie Turbe, juge internationale d'attelage Level 4. L'occasion de faire un point sur les nouveautés règlementaires et de faire remonter les différentes problématiques rencontrées sur le terrain.

Voltige

Quarante juges de voltige de niveau Candidat National, National et National Élite se sont retrouvés au siège de la FFE durant trois jours afin de travailler les techniques de jugement des chevaux et voltigeurs. Les trois juges internationales, Véronique Girard, Martine Fournaise et Frédérique Pitrou, ont dirigé cette formation sous la houlette de Davy Delaire, entraîneur national. Ils ont abordé les changements règlementaires ainsi que le code de pointage.

Un point a été fait sur les éléments du programme Imposé et du programme Technique. Une partie a également été consacrée au programme Libre à travers sa difficulté technique et son aspect artistique.

François Athimon, entraîneur national adjoint et Sébastien Langlois, entraîneur national chevaux, ont présenté les principes de notation du cheval.

Enfin, tous les participants ont pu s'exercer sur des vidéos commentées.

Pour tous les juges, ces rassemblements sont des moments précieux qui donnent lieu à des échanges riches.

SAUT D'OBSTACLES - CONCOURS COMPLET - DRESSAGE - PARA-DRESSAGE

• NOUVEAUX CRITÈRES D'ACCÈS AUX GROUPE S1 ET S2

Un an après la mise en place des Groupes 1 et Groupes 2, et après la qualification olympique acquise dans les trois disciplines, la Fédération Française d'Équitation fait évoluer les critères d'accès avec l'objectif de maintenir les couples performants en progression en vue de l'échéance olympique.

En janvier 2019, la FFE a fait évoluer sa politique sportive de haut niveau pour rendre les équipes de France plus performantes.

La FFE a mis en place le Groupe 1 et le Groupe 2 dans chaque discipline olympique et paralympique pour offrir une meilleure lisibilité sportive. Les Groupes 1 et 2 rassemblent des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le **Groupe 1** est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les Jeux olympiques en 2020. L'accès d'un couple au Groupe 1 est conditionné par la signature de la Convention JO. Celle-ci formalise l'engagement réciproque de la FFE avec les propriétaires de chevaux de haut niveau dans un but partagé d'ambition sportive.

Le **Groupe 2** permet un suivi personnalisé des meilleurs couples en devenir et le développement du vivier Ambition 2024.

La composition des Groupes 1 et 2 est actualisée après chaque compétition de référence.

Trois questions à Sophie Dubourg, DTN :

- Pourquoi faire évoluer les critères d'accès aux Groupes ?

« En cette année olympique, on choisit de renforcer les critères d'accès au Groupe 1 pour cibler les couples les plus performants dès le début d'année. Il nous reste peu de temps pour accompagner et affiner la préparation de ces couples. On souhaite inciter les cavaliers à répéter les performances du niveau des JO. On évalue les couples en situation de compétition, en valorisant la confrontation à la concurrence internationale. Les résultats acquis dans ces critères seront de bons indicateurs pour les sélectionneurs. »

- Quelles sont les principales nouveautés ?

« En saut d'obstacles, nous avons doublé les exigences en cette année olympique. En dressage, nous valorisons la confrontation à la concurrence internationale. Les couples du Groupe 2 ont désormais accès aux CDI 4* et CDI W hors ligue d'Europe de l'ouest. En concours complet, peu de changement, nous étions déjà sur des exigences du niveau des Jeux olympiques. En para-dressage, les minima ont été relevés. »

- Quand est-ce applicable ?

« Les critères sont applicables dès maintenant. Les listes des Groupes 1 et Groupes 2 ainsi que les nouveaux critères sont en ligne sur ffe.com. »

Retrouvez tous les critères d'accès aux Groupes 1 et 2 : [ICI](#)


SAUT D'OBSTACLES - CONCOURS COMPLET - DRESSAGE - PARA-DRESSAGE


• COMPOSITION DES GROUPE 1 ET 2 AU 22/01/2020





GROUPE 1 SAUT D'OBSTACLES


Liste provisoire en attente de signature de la Convention JO : 9 couples


 **Felicie Bertrand et SULTANE DES IBIS**, propriété de Geneviève Mégret (100 %)
PARIS - LONGINES MASTERS 08/12/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix) ; GIJON (ESP) 01/09/2019 (ep : CSIO 5* - Grand Prix).


 **Mathieu Billot et QUEL FILOU 13**, propriété de S.C.E.A. ECURIE BILLOT (34 %) et Benjamin Garreau (33 %) et Valentine Garreau (33 %)
GIJON (ESP) 01/09/2019 (ep : CSIO 5* - Grand Prix) ; GIJON (ESP) 30/08/2019 (ep : CSIO 5* - Coupe des nations).


 **Simon Delestre et RYAN DES HAYETTES*HERMES (alias HERMES RYAN)**, propriété de Philippe Berthol (50 %) et Simon Delestre (50 %)
PARIS - LONGINES MASTERS 08/12/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix) ; SAINT TROPEZ 14/09/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix).


 **Nicolas Delmotte et URVOSO DU ROCH**, propriété de Marie-Claudine Morlion (100 %)
DINARD 04/08/2019 (ep : CSI 5 étoiles - Epreuve Grand Prix) ; ST GALLEN (SUI) 02/06/2019 (ep : CSIO 5*-NC - Coupe des nations).

 **Julien Epailard et QUEELETTA**, propriété de S.A.R.L. CHEV'EL (100 %)
BASEL, ST. JAKOBSHALLE (SUI) 12/01/2020 (ep : CSI 5* W - Grand Prix). LYON 03/11/2019 (ep : CSI 5* W - Grand Prix).

 **Julien Epailard et USUAL SUSPECT D'AUGE**, propriété de HELLO HOLDINGS 31 SLU (99 %) et Liste rouge Sire (1 %)
MONTE CARLO, PORT HERCULE (MON) 29/06/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix) ; DOHA, AL SHAQAB (QAT) 02/03/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix).

 **Pénélope Leprévost et VANCOUVER DE LANLORE**, propriété de Francois Vorpe (51 %) et Guisepe Marino (48 %) et Pénélope Leprévost (1 %)
DINARD 04/08/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix) ; AACHEN (GER) 18/07/2019 (ep : CSIO 5* - Coupe des nations).

 **Olivier Robert et TEMPO DE PABAN**, propriété de E.a.r.l. Global Dreams Stables (50 %) et Monica Dutruilh (50 %)
OSLO (NOR) 20/10/2019 (ep : CSI 5* W - Grand Prix) ; SOPOT (POL) 16/06/2019 (ep : CSIO 5*-NC - Coupe des nations).

 **Kevin Staut et FOR JOY VAN'T ZORGVLIET*HDC**, propriété de S.A.R.L. HARAS DES COUDRETTES (100 %)
PARIS - LONGINES MASTERS 08/12/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix). VALKENSWAARD (NED) 10/08/2019 (ep : CSI 5* - Grand Prix).



GROUPE 2 SAUT D'OBSTACLES

26 cavaliers


Retrouvez la composition détaillée des Groupes 1 et 2 de saut d'obstacles : [ICI](#)

SAUT D'OBSTACLES - CONCOURS COMPLET - DRESSAGE - PARA-DRESSAGE

• COMPOSITION DES GROUPES 1 ET 2 AU 22/01/2020



Liste provisoire en attente de signature de la Convention JO : 16 couples

-  **Jean Lou Bigot et UTRILLO DU HALAGE**, propriété de Liste rouge Sire (100 %)
SAUMUR - HIPPODROME DE VERRIE 23/05/2019 (ep : CCI 4* L).
-  **Thomas Carlile et BIRMANE**, propriété de S.C.E.A. DE BELIARD (100 %)
BOEKELO (NED) 10/10/2019 (ep : CCIO 4* L Individuel).
-  **Sébastien Cavaillon et SARAH D'ARGOUGES**, propriété de Michel Lancelot (100 %)
BURGHLEY (GBR) 05/09/2019 (ep : CCI 5* L).
-  **Arthur Chabert et GOLDSMITHS IMBER**
BURGHLEY (GBR) 05/09/2019 (ep : CCI 5* L).
-  **Gwendolen Fer et ROMANTIC LOVE**, propriété de S.a.r.l. Equi L (100 %)
PRATONI DEL VIVARO (ITA) 14/11/2019 (ep : CCI 4* L).
-  **Karim Florent Laghouag et TRITON FONTAINE**, propriété de Philippe Lemoine (55 %) et Guy Bessat (28 %) et S.a.r.l.
Ecurie Karim Laghouag (10 %) et Camille Laffitte (7 %)
PRATONI DEL VIVARO (ITA) 14/11/2019 (ep : CCI 4* L).
-  **Gireg Le coz et AISPRIT DE LA LOGE**, propriété de Frederique Grand (50 %) et Augustin Grand (50 %)
PRATONI DEL VIVARO (ITA) 14/11/2019 (ep : CCI 4* L).
-  **Mathieu Lemoine et TZINGA D'AUZAY**, propriété de Natacha Gimenez (100 %)
PAU - LES 5 ETOILES DE PAU 24/10/2019 (ep : CCI 5* L).
-  **Victor Levecque et RNH MC USTINOV**, propriété de S.a.r.l. Cavalinvest (50 %) et Fc Holding (50 %)
SAUMUR - HIPPODROME DE VERRIE 23/05/2019 (ep : CCI 4* L).
-  **Maxime Livio et VEGAS DES BOURSONS**, propriété de S.C. SOIXANTE SEIZE ET COMPAGNIE (50 %) et S.C.E.A. ECURIE
LIVIO (50 %)
STRZEGOM (POL) 10/10/2019 (ep : CCI 4*-L).
-  **Astier Nicolas et BABYLON DE GAMMA**, propriété de Marielle Grivot Bize (37,5 %) et Etienne Grivot (37,5 %) et Astier
Nicolas (25 %)
BOEKELO (NED) 10/10/2019 (ep : CCIO 4*-L Individuel).
-  **Regis Prud hon et KAISER HDB**, propriété de E.A.R.L. HORSE EVENTING (50 %) et Nathalie Carrere (50 %)
PRATONI DEL VIVARO (ITA) 14/11/2019 (ep : CCI 4* L).
-  **Christopher Six et TOTEM DE BRECEY**, propriété de Francois Souweine (50 %) et Juliane Souweine (50 %)
LUHMUHLN (GER) 29/08/2019 (ep : Chpt Eur. Senior Ind. CCE).
-  **Nicolas Touzaint et ABSOLUT GOLD*HDC**, propriété de S.A.R.L. HARAS DES COUDRETTES (100 %)
LUHMUHLN (GER) 29/08/2019 (ep : Chpt Eur. Senior Ind. CCE).
-  **Nicolas Touzaint et VENDEE GLOBE'JAC**, propriété de S.A.R.L. HARAS DES COUDRETTES (100 %)
BOEKELO (NED) 10/10/2019 (ep : CCIO 4*-L Individuel).
-  **Thibaut Vallette It col et QING DU BRIOT*IFCE**, propriété de INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION
(100 %)
LUHMUHLN (GER) 29/08/2019 (ep : Chpt Eur. Senior Ind. CCE).

SAUT D'OBSTACLES - CONCOURS COMPLET - DRESSAGE - PARA-DRESSAGE

• COMPOSITION DES GROUPES 1 ET 2 AU 22/01/2020



GROUPE 2

CONCOURS COMPLET

20 couples


Retrouvez la composition détaillée des Groupes 1 et 2 de concours complet : [ICI](#)




GROUPE 1

DRESSAGE

Liste provisoire en attente de signature de la Convention JO : 3 couples

 **Morgan Barbancon et BOLERO**, propriété de Morgan Barbancon Mestre (100 %)
EQUIVALLEE HN DE CLUNY 14/09/2019 (ep : Pro Élite Grand Prix - Grand National).

 **Morgan Barbancon et SIR DONNERHALL II**, propriété de Morgan Barbancon Mestre (100 %)
MECHELEN (BEL) 28/12/2019 (ep : Reprise Grand Prix - CDI-W).

 **Anne Sophie Serre et ACTUELLE DE MASSA**, propriété de Sylvain Massa (100 %)
MECHELEN (BEL) 28/12/2019 (ep : Reprise Grand Prix - CDI-W).



GROUPE 2

DRESSAGE

14 couples

Retrouvez la composition détaillée des Groupes 1 et 2 de dressage : [ICI](#)

SAUT D'OBSTACLES - CONCOURS COMPLET - DRESSAGE - PARA-DRESSAGE

• COMPOSITION DES GROUPES 1 ET 2 AU 22/01/2020




GROUPE 1 PARA-DRESSAGE

5 couples

 **Cloé Mislin et DON CARUSO**, propriété de sa cavalière (100 %)
MÂCON (71) 14/01/2020 (ep : Reprise Team Test).

 **Alexia Pittier et FRAUENHELD**, propriété de sa cavalière (100 %)
MÂCON (71) 14/01/2020 (ep : Reprise Team Test).

 **Anne-Frédérique Royon et QUATERBOY LH**, propriété de Anne-Frédérique Royon (60 %) et Bertrand Courtin (40 %)
MÂCON (71) 14/01/2020 (ep : Reprise Team Test).

 **Vladimir Vinchon et FIDERTANZ FOR ROSI**, propriété de Maud Vinchon (50 %) et Vladimir Vinchon (50 %)
MÂCON (71) 14/01/2020 (ep : Reprise Team Test).

 **Chiara Zenati et SWING ROYAL*IFCE**, propriété de l'IFCE (100 %)
MÂCON (71) 14/01/2020 (ep : Reprise Team Test).



GROUPE 2 PARA-DRESSAGE

3 couples

La composition détaillée des Groupes 1 et 2 de para-dressage sera mise à jour en ligne le 29 janvier.

HORSE-BALL

1^{ÈRE} ÉTAPE DE LA PHASE FINALE DES COUPES DE FRANCE 2020

• À LAMOTTE-BEUVRON (41) LES 1^{ER} ET 2 FÉVRIER



Mikel Le Gall pour l'équipe de Bordeaux /Arles lors de la demi-finale de la Coupe de France 2019 à Lamotte-Beuvron face à l'équipe de Loire-sur-Rhône. ©Tiffou Photographie

Après le succès de l'édition 2019, la Coupe de France de horse-ball est de retour pour la saison 2020 ! Depuis le mois de septembre dernier, 86 équipes disputent les phases de qualification dans les différentes régions françaises. Après cinq mois de compétition et 64 rencontres disputées il ne reste que 16 équipes encore en compétition pour la Coupe de France et autant de formations pour la Coupe de France Féminine.

Ouverte aux formations de tous les niveaux, la Coupe de France est organisée sur le principe de rencontres à éliminations directes. Plus qu'une compétition, la Coupe de France est aussi empreinte d'ouverture et de partage avec des équipes venues d'horizons différents.

C'est donc après les phases de qualification que 54 équipes ont été éliminées et que les 32 finalistes équipes encore en lice (16 équipes pour la Coupe de France et 16 autres équipes pour la Coupe de France Féminine) se donnent rendez-vous les 1^{er} et 2 février prochains dans le grand manège du Parc équestre de Lamotte-Beuvron.

Cette étape nationale comptera pour les 1/8^e et les 1/4 de finales de la compétition. C'est à la suite d'un tirage au sort (qui sera effectué en présence des équipes), que huit rencontres pour la Coupe de France (et autant pour la Coupe de France Féminine) se dérouleront le 1^{er} février. À la suite de ces oppositions, seules les équipes victorieuses devront en découdre afin d'obtenir la liste des finalistes qui accèderont aux grandes finales qui se disputeront dans le cadre du Grand Tournoi, les 22 et 23 mai prochains.

LISTE DES ÉQUIPES

Coupe de France

ANGERS
AUCHY LES MINES
CHAMBLY
COUTAINVILLE
CREISSAN
ECURIES DU COULAZOU
ECURIES DU PARC
LE BLANC
LILLE
LOIRE SUR RHONE 1
LOIRE SUR RHONE 2
MEURCHIN
OXER PPE
RABASTENS
ROUEN 1
ROUEN 2

Coupe de France Féminine

BARNEVILLE
BLANQUEFORT
CHAMBLY 1
CHAMBLY 2
HARAS DES LILAS BLANCS
HAUTEVILLE
LOIRE SUR RHONE 1
LOIRE SUR RHONE 2
LUNEVILLE GRAND EST
MEURCHIN
MONTPELLIER
NANCY GRAND EST
OGC HORSE BALL
PPE NANCY
ROUEN
VENDEGIES

SAUT D'OBSTACLES CSI 5* W À AMSTERDAM (NED)

• JULIEN ÉPAILLARD REMPORTE LE GRAND PRIX



Julien Épaillard et Toupie de la Roque. ©Jumping Amsterdam

Samedi soir, Julien Épaillard, en selle sur Toupie de la Roque, a fait retentir la Marseillaise en s'imposant dans le Grand Prix de la ville du CSI 5* à Amsterdam (NED).

Amsterdam accueillait le week-end dernier les meilleurs cavaliers et chevaux du circuit indoor pour un CSI 5*, étape du circuit Coupe du monde Longines FEI.

Le Grand Prix de la ville d'Amsterdam s'est disputé samedi soir devant des tribunes combles. Quarante-deux couples étaient au départ et parmi eux trois Français : Kevin Staut associé à Visconti du Telman, propriété de Françoise Sangui-netti, Julien Épaillard et Toupie de la Roque, propriété de l'EURL Top Stallions Company et **Simon Delestre** et **Ryan des Hayettes*Hermès, Groupe 1**, propriété de Philippe Berthol et de son cavalier.

Si Kevin Staut et Simon Delestre sortent de piste avec 4 pts, Julien Épaillard tire son épingle du jeu et obtient son ticket pour le barrage grâce à un parcours sans-faute. Au total, 11 couples se sont élancés au barrage.

Julien Épaillard et Toupie de la Roque font une véritable démonstration en piste et bouclent leur barrage sans-faute en 29,58 secondes. Ils remportent l'épreuve devant l'Allemand Marcus Ehning et la Britannique Holly Smith.

Retrouvez tous les résultats : [ICI](#)

CROSS INDOOR À SAUMUR (49)

• LUC CHÂTEAU S'IMPOSE



Luc Château et Propriano de l'Ébat. ©P. Barki

Le cross indoor de Saumur s'est déroulé samedi soir dans le grand manège des écuyers de l'IFCE à Saumur. Luc Château, en selle sur son fidèle Propriano de l'Ébat, s'impose.

Le grand manège des écuyers de l'IFCE à Saumur a accueilli une épreuve de cross indoor. Organisée par l'association France Complet, cette nouvelle édition a vu 14 couples se mesurer sur un piste dessinée par Philippe Mull et Thierry Touzaint, mêlant obstacles fixes de cross, et obstacles mobiles.

Luc Château et son étalon Propriano de l'Ébat ont été les plus rapides des parcours sans-faute. Ils s'imposent devant Benjamin Massié et Cupidon de Cardonne et Sébastien Caillaillon associé à Paris Boston Z.

Retrouvez tous les résultats : [ICI](#)

PARA-DRESSAGE

- CPEDI 3* À GENEMUIDEN (NED) DU 30 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2020



Deux semaines après le CPEDI de Mâcon, les para-dresseurs français sont de nouveau sur le front à l'occasion du CPEDI 3* de Genemuiden aux Pays-Bas.

Quatre couples membres du **Groupe 1** sont engagés : Cloé Mislin et Don Caruso, Alexia Pittier et Frauenheld, Vladimir Vinchon et Fidertanz For Rosi et Chiara Zenati et Swing Royal*IFCE.

Le programme :

Team Test : jeudi 30 janvier

Individual Test : vendredi 31 janvier

Freestyle Test : samedi 1^{er} février

Le détail des engagés : [ICI](#)

Le site de l'évènement : [ICI](#)



Cheval TV

Cette semaine, retrouvez :

- [Saut d'obstacles : 5^e et dernière étape du Grand Indoor FFE - AC Print à Paris \(75\)](#)

FFE TV

La Fédération Française d'Équitation produit des vidéos pour vous faire vivre et revivre des grands moments aux côtés des cavaliers de haut niveau et vous faire découvrir le monde du cheval et de l'équitation, troisième sport préféré des Français.

Pour partager cette passion du cheval, rendez-vous sur : www.dailymotion.com/FFETV et https://www.youtube.com/channel/UCQ1sDznskCw7x0sQ_PgU77w

La chaîne santé MERIAL :

<http://www.dailymotion.com/ffetv-merial>

L'équitation en France :

http://www.dailymotion.com/playlist/x302ax_FFETV_decouvrir-l-equitation/1#video=x14ftmi

Les actualités de la vie fédérale :

http://www.dailymotion.com/playlist/x2wzf9_FFETV_vie-federale/1#video=x1gidap

Retrouvez l'émission #EspritBleu consacrée à l'équitation produit par le CNOSF et la FFE :

https://www.youtube.com/watch?v=SaKRJNLUsk&list=PLpuCRCOznXiOoRV6E7K6_uIW2iSnkv2tc



Sport en France

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) lance sa chaîne de télévision officielle.

« La chaîne Sport en France est au service de tous les sports, de toutes les fédérations et de leurs clubs. C'est un virage important qui est pris et nous mesurerons rapidement l'impact tant externe qu'interne qu'aura cette nouvelle chaîne 100 % sport, pour tous les publics. Dans un contexte de rénovation de l'organisation du sport français, à moins de 2 000 jours des JO de 2024, le CNOSF se donne ainsi les moyens de promouvoir ses actions et celles de tous ses membres. »
Denis Masseglia, président du Comité national olympique.

Tout savoir sur sportenfrance.com



Les textes de La Lettre Fédérale sont libres de droits

Retrouvez tous les renseignements sur le site internet de la FFE,
notamment sur l'espace journalistes à l'adresse :

<http://www.ffe.com/journaliste>

Les précédentes Lettres Fédérales :

<http://www.ffe.com/journaliste/Lettres-Federales>

et beaucoup d'informations dans nos autres rubriques.

Suivez l'actualité de la Fédération Française d'Equitation sur :

Facebook : [Fédération Française d'Equitation – Officiel](#)

Twitter : [@FFEequitation](#)

Instagram : [ffequitation](#)

COORDONNÉES FFE

Site de Lamotte

Parc équestre 41 600 Lamotte-Beuvron

Centre de contact : 02 54 94 46 00

- | | |
|---------------------------|--|
| • FFE Affaires Générales | direction@ffe.com |
| • FFE Club & Comités | club@ffe.com |
| • FFE Compétition | competition@ffe.com |
| • FFE Communication | communication@ffe.com |
| • FFE Comptabilité | comptabilite@ffe.com |
| • FFE Formation | formation@ffe.com |
| • FFE Parc | parc@ffe.com |
| • FFE Publications | publications@ffe.com |
| • FFE Qualité | qualite@ffe.com |
| • FFE Ressources | ressources@ffe.com |
| • FFE Tourisme / CNTE | tourisme@ffe.com |
| • FFE Cheval et Diversité | cheval.diversite@ffe.com |

Site de Boulogne (centre de réunions)

81 av E. Vaillant 92 517 Boulogne Cedex